

L'équipe pédagogique  
Etablissement : .....  
.....  
.....

....., le --/--/201-

À l'attention de

M. L'Inspecteur d'Académie du -----  
Directeur des Services Départementaux de  
l'Education Nationale  
Inspection Académique  
Adresse : -----

Sous couvert de .....  
Proviseur .....

OBJET: Demande d'audience sur la DGH prévue pour la rentrée 201-

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Depuis deux ans, nous faisons les frais de baisses systématiques du nombre d'heures allouées à notre établissement. Paradoxalement, le nombre de classes est quant à lui resté identique de l'année scolaire 201-/201- à l'année scolaire 201-/201- les effectifs demeurant stables.

Nous ne pourrions plus fonctionner avec la nouvelle DHG annoncée de ....HP et ....HSA, équivalente à la suppression de ....H Poste et ....HSA. Cette année scolaire est déjà particulièrement difficile pour les élèves comme pour les enseignants et il ne sera pas envisageable de fonctionner l'année prochaine avec cette nouvelle baisse. Déjà amputés l'an passé de .....heures/postes, soit .....postes, nous nous sommes vus obligés de mettre en concurrence les disciplines. Or ce n'est pas et ne peut pas être notre manière de procéder, car derrière ces chiffres, ce sont .....personnes sur .....enseignants qui sont concernées dans notre établissement ...

Cette décision purement comptable et aveuglement arbitraire détériore la qualité de notre enseignement. Elle étouffe la dynamique de projets mis en place au sein de notre établissement depuis quelques années. Elle conduit à réduire l'accompagnement des élèves, à regrouper les classes de spécialités différentes au détriment du bon sens et de l'efficacité pédagogique dont on se prévaut lorsqu'il s'agit de définir les politiques d'éducation mais que l'on abandonne dès qu'il est question de les doter des moyens nécessaires... C'est pourquoi l'équipe enseignante refuse de voir ainsi méprisées ses missions et mettre en danger l'avenir de nos élèves. Nous avons besoin de personnels enseignants supplémentaires (qui ne peuvent être compensés par de seules heures supplémentaires) et pas de suppressions qui interviennent contre toute logique au rebours des déclarations présentant l'enseignement professionnel comme une priorité nationale.

Nous exigeons donc l'attribution d'une enveloppe d'heures postes supplémentaires : .....Heures Postes afin d'assurer un enseignement de qualité, de répondre aux attentes du monde professionnel et de former des élèves cultivés autant que responsables.

